

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 43

Artikel: Une avance d'hoiries
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUD
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



IENA DE CHOLA (Chaise)

LAI a bin dâi sorte de chôle, du la bantsetta qu'on no z'avâi fé quand on ire tsetta qu'on no z'avâi fé quand on ire mère-grand, du lo tabouret ein boù qu'on se site dessu po sè repaire à midzo, ein passeit pè la chôle dâi pâilo de devant, tant qu'à clliaque que lè reimborräi po lè vesite, — po fini pè cllia chôle de précaut, que lâi diant *fauteuil*, que lâi dâi pi veri, dâi bré po sè soteni on tiu à ressort po betâ lo sin et onna appoya-rita tot' ein vêlu. De stisse, n'è pas bailli ài poûro pétâquin d'en avâi ion, aômeinto dein sti mondo, que voliâi-vo? On lâi pâo rein.

Adan, po vo dere mon conto bin adrâi, faut que vo satséyi que lâi avâi dein on petit vâlâdo, prôutô d'onne petite vela, — m'einlevâ se pu mi vo dere — on certain coo qu'on lâi desâi Crebliet. L'étâi quemet no sein dâi mouï : pas meillâo que ne faut. De clliâo coo que fant pas de gros mau, mâ dâi mouï de petit, sein lo vâliâi, sein lo fère po espre. La yya l'è dinse fête que la mâtî dâo teims on sâ pas qu'on a pâtsi, quemet diant lè menistre. Et, po fini, no seimblie prâo que s'on n'a pas tan peinsâ ài z'autro, no, on ne s'è jamé aôblliâ. Adan, on sè dit quemet on citoyen :

— Por mè, ne crâo pas que lo bon Dieu sâi prâo crôto po no boulrlâ à tsavon, mâ po onna petite soupliâi lâi mè atteindo.

Crebliet étâi dinse. Mâ tot parâi lâi seimblâiâ prâo que sa concheince lâi reprodûzive dâi iâdzo dâi mouï d'affére, tant et tant, que po fini lâi desâi à cllia concheince :

— Quaise-tè ! vîllie raise !

Et pu, lâi è vegnâ à l'idée que farâi bin d'avâi lo menistre dein sa mandze. Cein pâo jamé eincoblliâ, principalameint se dâi iâdzo lâi a on dzudzemeint per lè d'amon. Onna recoumandachon d'on menistre dusse comptâ.

Justamein, lo moti avâi fauta de bin. Faillâi rebardoufây on bocon lè mouraille, reteni lo tâi, raccordâ lè clliotse, radoubâ la dzahire et ceint autre z'affére. Tant que Crebliet, que manquâve pas d'erdzeint — la pufa de gilet, que desâi, — s'è décidâ à bailli ouqie po lè clliotse. Diéro l'a bailli ? Cein vo regarde pas, courieu qu'vo z'ite. Pas trâo et pu l'è bon. Justo po craire, quand lè z'ant asséye, que tsantâvant dinse clliâo senaille :

*Din de li net,
Din de li net,
L'è Crebliet
Que no z'a féte.
Din de li net,
Din de li net,
Vive Crebliet.*

Et quemet l'etant ti à atiutâ, consellié, précaut, municipau et syndico, Crebliet fâ dinse ào menistre :

— Ne crâide-vo pas, monsu lo menistre, qu'ora ie pu comptâ su on fauteuil ào Paradis ?

Lo menistre que cougnessâi prâo Crebliet et

que voliâve pas s'eingadzi, lâi a repondu dinse :
— N'ein sé rein. Pâo-tître on tabouret vè la porta !

Marc à Louis.

LA MOUCHE ET LE POISSON ROUGE.

FABLE

...

C'est d'une mouche qu'il s'agit.
Vous le savez d'ailleurs, vous avez lu le titre.
Cet insecte, contre une vitre,
Voleait d'un vol indécis,
Quand il vit, soudain, sur la table,
Un poisson rouge en un bocal
De verre ou de cristal
Point petit, ni monumental,
Et d'un confort incontestable.
A l'intérieur, l'animal
Jouissait d'un bonheur extrême.
On dit souvent: heureux comme un poisson dans l'eau.
En son bocal, maître suprême,
Comme le capitaine à bord de son bateau,
Il nageait en ouvrant la bouche.
Sur le bord de l'aquarium
La mouche

Vint se poser avec son maximum
D'élégance et de grâce.

— Poisson, dit-elle alors, de vivre je suis lasse,
J'ai peur de chaque bruit,
Du tonnerre qui craque
Ou d'un chien qui s'enfuit;
Partout on me poursuit,
Et partout on me traque...

Je ne sais plus où me loger
Pour vivre en paix et hors d'atteintes.

Je ne connais que craintes,
Je ne vois que dangers.

De peur que l'on ne m'extermine,
Je dois fuir la cuisine

Et me dissimuler dans le garde-manger,
D'où l'on me chassera peut-être !
Quand je suis contre la fenêtre,
On m'écrase avec le rideau...

J'envie et ta tranquillité et ton bien-être !

— C'est vrai, j'ai tout ce qu'il me faut !

Que le lac se dessèche ?

Qu'il pleuve ? Peu me chaut !

Mon eau toujours est fraîche,

Jamais je n'ai trop chaud,

Et jamais je ne gèle.

De me bien nourrir, on prend soin,

Des dangers ?... je n'en connais point !

Je l'accorde, ma vie est belle !

— C'est facile que d'être heureux,

Pensa l'insecte minuscule,

Vivre dans l'eau est la formule

D'un sublime bonheur, pour moi miraculeux !

Les insectes ainsi naïvement calculent.

Sans songer combien périlleux

Sera pour elle un nautique voyage,

Et sans réfléchir davantage

Aux suites d'un acte si lou,

La mouche, dans l'eau, tout à coup

S'élânça... puis... quelques remous...

La voici morte... elle surnage !

Moralisons, maintenant, voulez-vous ?
Le sort des animaux peut être aussi le nôtre,
C'est pourquoi je dis à chacun :

Paradis pour les uns,
Perdition pour les autres.

Pierre Addor.

Une avance d'hoiries. — Le vieux clochard (après avoir sonné à la porte de la petite villa).

— Pardon, ma bonne dame, c'est bien ici qu'il y a un petit chien perdu, et dix francs de récompense pour qui le rapportera ?

La bonne dame. — Oui, mon brave homme. Vous l'avez ? Vous me rapportez mon Fifi chéri ?

Le vieux clochard. — Euh ! pas encore... mais je pars à sa recherche, et je viens voir si vous ne pourriez pas me verser un acompte.

Consultation. — Le client. — Docteur, je ne suis pas, à proprement parler, malade. Mais ma femme m'assure que je parle très haut et très distinctement en dormant. Que faut-il faire ?

Le médecin. — Rien, en tout cas, qu'elle ne puisse savoir.

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT :

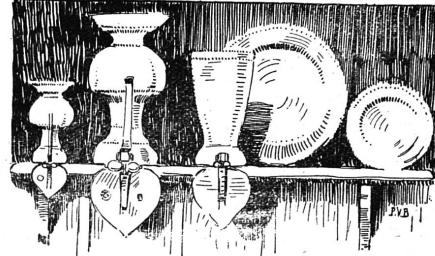
Suisse, un an 6 fr.

Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



A LA SANTE DE !

EU de villes en Europe offrent un aspect plus noble et plus grandiose que la cité de Berne, la capitale de la République fédérale. Bâtie sur un plateau qui domine d'environ trente-cinq mètres la splendide rivière de l'Aar, Berne s'enorgueillit de ses belles demeures construites en pierre de taille, de ses façades, de ses fontaines d'eau courante, de ses places aux proportions harmonieuses, de sa cathédrale, de ses palais et de ses tours.

Il y a quelques années encore, de très nombreuses enseignes illustraient les façades de ses maisons et quelques-unes des plus anciennes étaient intimement liées aux événements de la vie de la cité, telle cette botte de fer battu qui pendait devant la porte d'une auberge, curieuse enseigne, on en conviendra.

En 1602, le maréchal de Bassompierre venait, au nom de Henri IV, de sceller avec les Suisses, qui avaient si bien servi la cause du roi de France, un traité d'alliance perpétuelle.

Bassompierre avait été admirablement reçu à Berne ; il avait été fêté par les bourgeois, auxquels il avait été tout de suite sympathique par son caractère enjoué et cordial. Les affaires qu'il avait à traiter étant terminées, le maréchal s'engagea avec sa suite sur le chemin du retour. Il se mettait en route, quand, sur une place, il rencontra les treize délégués des treize cantons helvétiques qui venaient une dernière fois lui faire leurs adieux et lui souhaiter bon voyage.

Il n'était pas d'usage de prendre congé de quelqu'un sans boire à sa santé et, plus on buvait, plus on montrait la sincérité de ses souhaits. Chaque délégué tenait à la main une channe — demi-pot. — Les treize, l'un après l'autre, vidèrent leur hanap à la santé de Bassompierre, à celle du Roi, à la prospérité du royaume de France et de la République helvétique, que la longue durée de l'alliance et de la paix.

Bassompierre se trouva fort embarrassé. Comment pouvait-il répondre dignement à de si amples libations ? Il eut une inspiration. Il retira sa botte, y fit verser treize bouteilles de vin et, dans cette coupe improvisée, il but à la santé de ses hôtes, de leurs familles, de leur pays. Il s'en alla au milieu des acclamations et la botte de fer, pendue à la façade de l'auberge, perpétue le souvenir de ce bel exploit.

De toutes les images qu'offrent les enseignes bernoises, la plus répandue est certainement celle de l'ours. L'ours, à Berne, joue un rôle considérable ; les armes de la ville et du canton ne sont-elles pas « de gueules à la bande d'or chargé d'un ours de sable passant » ? L'ours, c'est le signe distinctif de Berne, la racine même de son nom.

On raconte que Berthold V, duc de Zaehrin-